

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 18 (1910)

Heft: 8

Artikel: La foudre et ses accidents

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire			
Page	Page		
La foudre et ses accidents	85	Assemblée annuelle des délégués à Bienne .	91
Hygiène du malade	87	Troupe sanitaire et samaritains à Genève .	93
Carte de légitimation des samaritains	90	Secours aux inondés de la Suisse	95

La foudre et ses accidents

Le printemps et l'été 1910 ont amené sur notre pays une grande quantité d'orages. La foudre capricieuse a allumé ici des incendies, là elle a étourdi un troupeau; d'autres fois, ce sont des personnes qui ont été victimes de la décharge électrique se produisant au moment de l'éclair.

Quels sont les effets que produit sur les êtres touchés par le fluide, un courant électrique aussi intense que celui de la foudre?

Au moment de la décharge, le foudroyé ne sent en général rien, par le fait qu'il est subitement terrassé et qu'il n'a pas le temps de se rendre compte de ce qui lui arrive. Le blessé perd immédiatement connaissance, et s'il revient à lui, il ne se souvient plus de rien.

Cette perte de connaissance peut même durer assez longtemps, on en a vu qui se prolongeaient jusqu'à 24 heures.

Si le foudroyé n'est pas mort sur le coup, il se relève, étourdi par la violente commotion; souvent il est en proie à une

grande agitation, il a des bourdonnements d'oreilles, des maux de tête, de la raideur dans les membres. Parfois, il ne peut bouger, et reste terrassé sans arriver à se relever; il ressent des douleurs plus ou moins vives dans les membres qui ont été le plus atteints, il éprouve des sensations particulières. Sa respiration est faible, son pouls petit et lent, il est pris de tremblements, de convulsions. D'autres fois encore, il reste étendu, en état de mort apparente: le blessé ne respire plus, on ne perçoit plus les battements de son cœur.

Enfin, s'il n'y a pas eu simple commotion, si l'énergie de la décharge a été considérable, la personne touchée par le fluide peut avoir été foudroyée: être morte.

On fera bien, cependant, si l'on ne constate pas de brûlures étendues sur le corps d'un foudroyé, de ne pas le croire mort avant d'avoir pratiqué longuement la respiration artificielle, car cette mort peut n'être qu'apparente; sur 16 cas ob-

servés, l'état de mort apparente a duré : moins d'une heure, 4 fois; deux heures, 9 fois; trois heures, 3 fois. Lorsque les foudroyés reviennent à eux, ils sont en général dans un état d'extrême faiblesse et ont besoin des plus grands ménagements. Souvent ils se plaignent de douleurs lancinantes qui peuvent durer quelques jours. S'ils sont paralysés, ce qui peut leur arriver surtout aux membres inférieurs, les mouvements des jambes redeviendront normaux au bout de quelques heures ou de peu de jours, en général.

Les troubles mentaux consécutifs au foudroiement sont rares, ils disparaissent rapidement. La foudre, cette grande capricieuse, produit les effets les plus divers ; si elle tue parfois, elle joue souvent aussi, et nous fait assister aux phénomènes les plus variés : Ici, c'est un homme auquel elle enlève sa canne, sans que lui-même ait aucun mal ; là, c'est un promeneur qui se trouve tout à coup déshabillé, les vêtements déchirés en petits morceaux, alors que lui-même reste indemne, étourdi seulement. Il n'y a pas longtemps, un soldat montait la garde, bayonnette au canon, pendant un orage. On le retrouva étendu par terre, sur l'herbe mouillée. Il avait été touché par le fluide, mais se remit complètement au bout de quelques jours. Son arme était dans un état fort curieux. Toutes les pièces qui la constituaient étaient éparses autour de la victime, mais intactes. Elles avaient été simplement démontées. Seule, la pointe de la bayonnette avait été fondu. On put reconstituer l'arme avec les pièces en question. Le fusil redévoit utilisable, fut rendu au soldat, et, l'un portant l'autre, recommandèrent bientôt à monter la garde.

Les lésions que l'on observe le plus fréquemment sur le corps de ceux qui ont été touchés par la foudre, sont les brûlures. Leur gravité dépend naturelle-

ment de leur étendue, de leur profondeur, de l'endroit du corps atteint. Elles peuvent être de tous les degrés. Parfois il ne s'agit que de cheveux ou de poils brûlés, d'autres fois, les lésions sont très étendues et peuvent recouvrir la moitié du corps.

Il y a quelques années, une école de Berne fut surprise par un orage à Chasseral où elle faisait sa course scolaire annuelle. Un éclair traverse la nue, plusieurs jeunes filles tombent à terre, une seule avait été sérieusement touchée : les cheveux, les sourcils et les cils avaient été roussis ; le long des baleines métalliques qui ferment le corset, une longue brûlure centrale sillonnait la poitrine et l'abdomen. De là, jusqu'au bas de la jambe, aucune lésion, mais au niveau de la chaussure, spécialement aux endroits où se trouvaient les œillets destinés à recevoir les lacets des bottines, il y avait autant de petits trous ronds dans la peau, comme brûlés au fer rouge. Les souliers de cette élève étaient du reste éclatés et les semelles en avaient été arrachées par le fluide.

Dernièrement encore, une caravane fut assaillie par un orage dans les Alpes. Un jeune homme fut terrassé mais ne perdit pas connaissance. La foudre l'avait marqué de son empreinte : il avait sur le dos trois brûlures, grandes comme une pièce de cinq francs chacune, du deuxième degré, circulaires et correspondant exactement à trois orifices, du diamètre d'une aiguille à tricoter, qui se trouvaient sur le veston. Ce malade ne portait, au moment de l'accident, aucun objet métallique sur le dos, ni dans ses vêtements, ni dans son équipement d'alpiniste. Ses brûlures guériront complètement au bout de quelque temps.

Il serait facile de multiplier cette énumération. Les brûlures par la foudre sont en général superficielles, elles atteignent rarement toute l'épaisseur de la peau ;

malgré cela, elles guérissent lentement, comme le font les brûlures produites par des caustiques chimiques.

Lorsque la décharge électrique a été si violente qu'elle a entraîné la mort immédiate du sujet touché par la foudre, on observe parfois un phénomène curieux : les foudroyés restent pendant des heures dans la position où ils ont été surpris. On a vu des vaches foudroyées sur les alpages, et qui, bien que mortes, tenaient sur leurs jambes et paraissaient encore brouter. Témoin aussi le cas de ces moissonneurs réfugiés sous une haie pendant un orage, et qui furent tués : l'un, assis, tenait encore une pincée de tabac ; l'autre donnait à manger à un jeune chien, une main étant sur la tête de l'animal, l'autre tenant le morceau de pain. Ils restèrent dans cette position pendant 3 à 4 heures.

Les observations d'individus tués sur le siège de leur char et continuant à tenir les rênes du cheval jusqu'à l'écurie, ne

sont pas rares. On cite encore le cas de cet homme foudroyé, alors qu'il était à cheval, et qui est resté en selle pendant que sa monture regagnait son domicile.

Il s'agit là de phénomènes dus à la rigidité cadavérique, rigidité qui, — en cas de fulguration, — peut survenir instantanément, et maintenir ceux qui ont été frappés par la foudre dans la position même qu'ils occupaient auparavant.

— Quelle conduite faudra-t-il tenir en face d'un foudroyé en état — peut-être — de mort apparente ?

La pratique de la respiration artificielle sera le seul procédé vraiment utile. Dès que la respiration sera rétablie, on cherchera à activer la circulation du sang par des frictions et des enveloppements chauds ; on donnera des stimulants ; café noir, thé, etc., Les brûlures seront pansées par les procédés habituels, et les malades devront être transportés avec tous les ménagements possibles.

Hygiène du malade

Nous extrayons les pages suivantes du manuel que Madame Monneron-Tissot vient de faire paraître, et dont nous ne saurions trop recommander l'acquisition à toutes les personnes qui désirent soulager les malades.¹⁾

Le lit du malade

Neuf fois sur dix, un état fiévreux provient d'un lit mal fait ou mal agencé. Pour le malade, le lit le meilleur est un lit de fer, ni trop haut, ni trop large,

afin d'en permettre l'accès au médecin et à la garde.

Pour la même raison, il doit être libre de trois côtés. La tête sera placée contre le mur et regardera l'intérieur de la chambre. Tâchez que la lumière arrive par le côté ; si vous êtes obligé de l'avoir en face du lit, atténuez-la par un paravent.

Si cela est possible, ayez pour votre malade un lit pour le jour et un second pour la nuit, ce qui lui préparera de meilleures nuits.

Si la maladie est chronique, ou doit durer longtemps, vous organiserez deux chambres afin de pouvoir faire changer d'air au malade. Mettez le lit dans la

¹⁾ M^{me} Monneron-Tissot : *L'hygiène du malade*, chez Payot & C^{ie}, à Lausanne. Relié toile souple, fr. 1. 50 ; par vingt exemplaires, fr. 1. —.